



## de médecins pour des médecins

Société coopérative  
Caisse-Maladie des Médecins Suisses

## Parce que le moment est venu !

Quelle est la situation en Suisse alors que paraît cette édition de MedNews ? Certainement pas telle que nous l'avons vécue avant l'épidémie du Covid-19 ne se déclare !

La peur, le doute, les difficultés, les rappels de prudence et de distanciation ainsi que de sombres perspectives économiques rythment notre quotidien. Quoiqu'il en soit, force est de constater que tout cela n'incite pas à la confiance. Une menace invisible règne sur le monde et personne ne sait ni comment ni quand lutter contre ce fléau.

Il est temps de poser un regard positif sur l'avenir afin d'y puiser force et espérance. Consultez la page d'accès [www.egk.ch](http://www.egk.ch) de l'EGK, vous y trouverez de précieuses informations détaillées ainsi que son rapport d'activités dans lequel sont présentés de jeunes entrepreneurs qui développent les nouveaux modèles de gestion actuels. Comme l'a très bien dit Marion Schiess : « **Parce que le moment est venu !** ».

L'exercice 2019 de l'EGK et de la Caisse-Maladie des Médecins Suisses a été couronné de succès. Ceci leur a permis de former les réserves nécessaires et de faire ainsi face aux défis financiers de cette année avec sérénité.



Nous voulons être un partenaire compétent pour nos membres assurés auprès de l'EGK en matière de prise en charge de la caisse maladie. N'hésitez pas à nous contacter si vous aviez des questions concernant une facture ou la couverture d'assurance. Nos collaboratrices et nos collaborateurs motivés et performants se réjouissent de dialoguer avec vous.

De tels retours ne peuvent que nous encourager : « **J'apprécie la qualité de la prise en charge de la caisse maladie, et tout spécialement la gentillesse et la compétence de mes conseillers clientèle.** »

Cordiales salutations et restez en bonne santé.

André Frischknecht  
Responsable Caisse maladie collective CMMS



## Le cœur d'EGK-Caisse de Santé bat pour la nature

Dans son rapport de gestion 2019, EGK-Caisse de Santé met à l'honneur ses bons résultats, mais aussi les personnes innovantes qui s'engagent avec créativité et passion pour la durabilité.

En 2019, EGK-Caisse de Santé a franchi le cap des 100 ans et célébré cet anniversaire avec ses assurés et ses partenaires au travers de festivités, d'événements sportifs et d'engagements divers dans toute la Suisse. Sur le plan commercial également, l'année 2019 a été remarquable. Le groupe EGK a clôturé l'exercice avec un bénéfice de CHF 29.4 millions (2018: CHF 28 millions). La tendance favorable sur les marchés des capitaux s'est reflétée dans le résultat des placements de capitaux, qui a enregistré une nette amélioration par rapport à l'exercice précédent.

À la fin 2019, le portefeuille clients d'EGK comptait 82 641 assurés dans l'assurance de base et 82 192 assurés dans l'assurance complémentaire. Les provisions actuarielles consolidées ont été relevées à CHF 268 millions, ce qui confère une sécurité supplémentaire aux assurés en cette période éprouvante pour le système de santé. L'exercice globalement positif entraîne un renforcement de l'ensemble du groupe EGK: les fonds propres ont augmenté de 16.8%, franchissant ainsi la barre des CHF 200 millions.



Dr. Reto Flury,  
Directeur EGK

### Le développement durable au centre des préoccupations

EGK doit en premier lieu ce résultat annuel positif à ses clientes et clients fidèles, qui, depuis plusieurs décennies, apprécient particulièrement les produits d'assurance complémentaire permettant d'accéder librement à la médecine complémentaire. L'excellente note de satisfaction de la clientèle de comparis obtenue par EGK en 2019 en témoigne également.

La médecine complémentaire a un lien étroit avec la nature et le développement durable. C'est pourquoi EGK donne la parole, dans son rapport de gestion 2019, à plusieurs personnes dont le cœur bat pour la nature. Leur créativité et leur pragmatisme dans le souci de préserver les ressources sont impressionnants. Tous les portraits ainsi que les chiffres clés des comptes annuels sont disponibles ici: [Exercice 2019](#)



### Chiffres clés d'EGK-Caisse de Santé (exercice consolidé)

Primes et prestations	2019 en milliers de CHF	2018 en milliers de CHF
Volumes de primes (primes brutes)	409 700	407 200
– dont assurance de base	320 464	317 457
Prestations nettes (y compris compensation des risques)	356 864	317 634
<b>Provisions et fonds propres</b>		
Taux de provisions actuarielles (en % des prestations nettes)	75.1 %	77.4 %
Fonds propres en % du volume des primes	49.8 %	42.9 %
<b>Résultat</b>		
Résultat actuariel	10 460	43 782
Résultat de l'entreprise	29 423	28 029
<b>Taux de solvabilité</b>		
Test de solvabilité LAMal	200.8 %	132.7 %
Swiss Solvency Test (LCA)	370.3 %	347.9 %

## Options de paiement modernes

EGK-Caisse de Santé propose des possibilités de paiement modernes pour les factures de primes et prestations – par exemple la facture électronique.

Lors du paiement des primes et des participations aux frais, la facture électronique permet non seulement d'économiser du papier, mais aussi du temps. Il suffit de s'inscrire très simplement de chez soi via le propre compte e-banking ou e-finance. Par la suite, les personnes intéressées ne reçoivent plus leur facture de prime avec la périodicité souhaitée (mensuelle, bimestrielle, semestrielle ou annuelle) par courrier postal, mais directement via e-banking. Les factures électroniques conviennent surtout aux personnes qui paient déjà leur prime par e-banking ou qui avaient émis auparavant un ordre de virement permanent. Il n'est alors plus nécessaire d'entrer laborieusement le numéro de référence ou d'adapter le montant lors d'une modification de la prime. Il suffit de valider la facture d'un clic de souris.

La procédure de recouvrement direct (LSV) est une deuxième variante à disposition; elle s'applique toutefois uniquement aux factures de primes. Naturellement, les deux variantes de paiement peuvent être aussi combinées.



Assistance EGK –

## une protection complète pour vos voyages

Nouveau aussi pour les annulations avant le départ, concerts ou séminaires couverts !

Seules les personnes qui se protègent en concluant une assurance voyage peuvent profiter de leurs vacances en toute sérénité. Avec l'**assurance complémentaire EGK-Combi**, vous disposez d'une protection solide pour le cas où un incident inattendu se produirait avant ou pendant vos vacances.

Vous bénéficiez d'une couverture valable dans le monde entier incluant les précieuses prestations d'assurance suivantes:

### ◆ Nouveau: Assurance des frais d'annulation

Lorsque, pour des raisons imprévues et assurées, vous ne pouvez réaliser un voyage ou un autre projet comme un concert ou un séminaire.

### ◆ Prestations d'assistance en cas d'urgence et d'incident

Si vous tombez malade ou si vous vous blessez pendant vos vacances, l'Assistance d'EGK organise et paye le transfert vers l'hôpital le plus proche et convenant pour le traitement requis.

### ◆ Assurance protection juridique pour les patients

Assistance juridique et prise en charge des coûts en cas de litiges et de procédures en rapport avec des prestations et des traitements médicaux.

**Pour de plus amples informations, rendez-vous sur [www.saekk.ch/fr/offre/bedingungen](http://www.saekk.ch/fr/offre/bedingungen)**

- ◆ Vous pouvez également vous renseigner en nous envoyant un e-mail à
- ◆ [info@cmms.ch](mailto:info@cmms.ch) ou en nous appelant au
- ◆ 071 227 18 18.



Envoyer vos factures suffisamment tôt !

## Délais de prescription

Remboursement des factures : la loi prévoit des délais de prescription différents selon qu'il s'agit de l'assurance-maladie obligatoire des soins conformément à la LAMal ou des assurances complémentaires facultatives selon la LCA : pour les factures qui concernent la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), le délai de prescription est de cinq ans; en revanche, les factures des assurances facultatives selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) ne sont remboursées que dans un délai de prescription de deux ans. Ne gardez donc pas ces factures trop longtemps chez vous, mais en-

voyez-les nous régulièrement, au plus tard après avoir atteint le montant de la franchise annuelle convenue. Vous éviterez ainsi des refus de remboursement pour cause de dépassement de délais.

Encore une chose : veuillez faire figurer dans vos factures votre numéro de membre. Les factures qui vous sont adressées doivent être acquittées par vos soins et, de ce fait, le bulletin de versement du prestataire doit rester chez vous. N'envoyez pas les factures à Laufen ou Lucerne, mais envoyez-les toujours à :

Caisse-Maladie des Médecins Suisses

Case postale 2046 | 9001 St-Gall | [info@cmms.ch](mailto:info@cmms.ch)

Plateforme numérique dédiée aux assurés

## Un confort maximum pour vous – avec myEGK

Fonctions améliorées avec le release du 5 juin

EGK-Caisse de Santé souhaite offrir à ses assurés le plus grand confort possible. Elle a donc développé pour eux une nouvelle plateforme numérique ainsi qu'une application correspondante. Avec l'application «myEGK» et le portail des assurés EGK, vous pouvez traiter numériquement et sans papier toutes les opérations en lien avec votre assurance-maladie auprès d'EGK-Caisse de Santé, et ce 24h sur 24 et sans paperasserie. Ainsi, vous conservez constamment la vue d'ensemble de vos couvertures d'assurance, de vos factures transmises et de vos participations aux coûts ainsi que de vos données personnelles. Vous disposez en permanence des principales informations concernant votre

assurance et vous pouvez toujours poser des questions à un conseiller à la clientèle de manière simple et rapide via l'application. Grâce aux prescriptions rigoureuses d'EGK-Caisse de Santé en matière de protection des données, vous pouvez avoir la certitude que vos informations personnelles seront protégées contre les accès non autorisés par des tiers.



myEGK

### Votre portail d'assurance sur votre smartphone

Enregistrez-vous dès aujourd'hui et gardez le contrôle de vos données personnelles! Pour cela, vous avez besoin de votre numéro d'assuré personnel et de votre prime mensuelle en CHF. Vous les trouverez sur votre police d'assurance, dans le récapitulatif des primes en page 1.

La plateforme «myEGK» est à votre disposition à l'adresse [portal.myegk.ch](http://portal.myegk.ch) et vous pouvez télécharger l'application «myEGK» gratuitement dans l'App-Store ou le Google Play Store:

Apple



Google

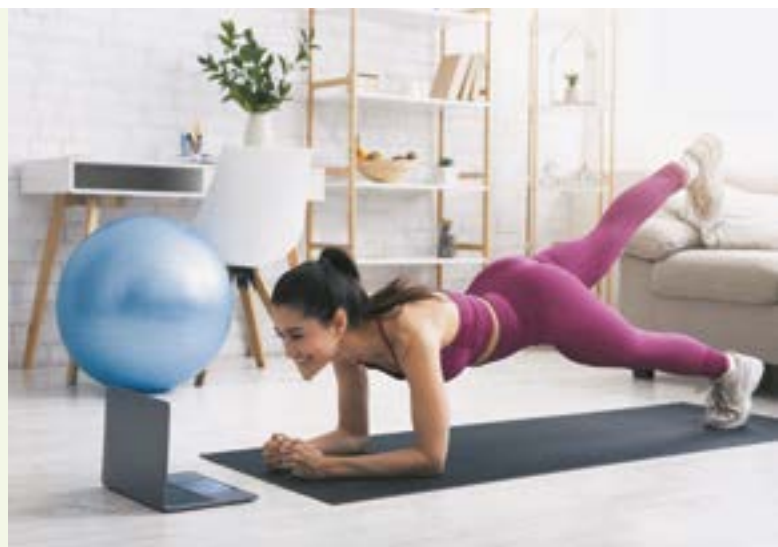


Contribution à l'abonnement de fitness

### Transpirer est bon pour la santé !

Les membres de l'assurance complémentaire EGK-Combi qui promeuvent la santé de manière ciblée sont récompensés. L'EGK apporte sa contribution par le biais de l'EGK-Combi en offrant un remboursement à concurrence de 360.– CHF par année civile à un abonnement pour la gymnastique spécifique de maintien et du dos ou un entraînement musculaire intégral ciblé dans un centre de fitness.

**Envoyez-nous votre contrat avec la confirmation de paiement ou scannez-nous les documents via l'application « myEGK ».**



Couverture à l'étranger pendant 12 semaines incluse !

## EGK-Combi encore plus utile !

Vous possédez une assurance EGK-Combi ? Guérison dans le monde entier pour des voyages et séjours ininterrompus à l'étranger jusqu'à 12 semaines sont automatiquement inclus dans l'assurance complémentaire EGK-Combi 1, 2, 3 ou Flex. Si vous séjournez plus longtemps à l'étranger, vous bénéficiez, avec l'assurance **EGK-Combi 1**, d'une couverture plus étendue dans le monde entier pendant deux ans au maximum. Avec **l'EGK-Combi 2 et l'EGK-Flex**, vous êtes assuré pour les frais de guérison dans toute l'Europe après les 12 premières semaines pendant deux ans au maximum. Ces couvertures sont applicables pour les cas d'urgence lorsque vous séjournez déjà à l'étranger et ne sont pas destinées à des traitements de choix à l'étranger !

Important : pour les soins ambulatoires, vous payez les factures sur place, puis vous nous les adressez aux fins de remboursement. En cas de transports, de séjours à l'hôpital ou de rapatriements, il est impératif d'appeler immédiatement EGK-Assistance au no de tél. +41 44 283 33 93 avant d'entreprendre des voyages assez longs à l'étranger.

### Important :

Enregistrez le téléphone de l'EGK-Assistance sur votre mobile avant de vous rendre à l'étranger : +41 44 283 33 93.

Liste de contrôle pour la préparation d'un voyage :

- ◆ Rassembler des informations complètes sur le pays de destination.
- ◆ Vérifier les conditions d'entrée, les documents de voyage, les moyens de paiement.
- ◆ Enregistrer dans votre mobile les principaux numéros de téléphone (EGK-Assistance, banque, parents).
- ◆ Santé (médicaments, assurances, vaccins).
- ◆ Vêtements : tenir compte du climat, des événements culturels lors d'un voyage à l'étranger.
- ◆ Règlement pour les bagages transportés par avion.

MedNews vous souhaite de merveilleuses vacances reposantes. Restez en bonne santé !

Une protection de voyage adaptée à votre projet de vacances individuel est désormais disponible en ligne sur: [www.egk.ch](http://www.egk.ch). Vous pouvez également vous renseigner en nous envoyant un e-mail à [info@cmms.ch](mailto:info@cmms.ch) ou en nous appelant au 071 227 18 18.



### EGK-TelCare

## Une alternative intéressante et meilleur marché

L'EGK propose le modèle d'assurance de base particulier EGK-TelCare. Avec un succès considérable : les assurés ayant opté pour ce bénéficient d'un accès gratuit à une consultation et à un suivi médical profitent de haut niveau, et ce 24h sur 24, 365 jours par an.

Les médecins, vétérinaires et dentistes, ainsi que les membres de leur famille faisant ménage commun avec eux, profitent dans le cadre de notre contrat collectif de la simplification suivante : Conformément aux conditions en vigueur, ils doivent impérativement téléphoner au 0800 800 735 – joignable 24h sur 24, 7 jours sur 7. Après avoir pris conseil par téléphone pour eux-mêmes ou

les membres de leur famille faisant ménage commun avec eux, ils sont libres de décider de la suite du traitement. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, se concerter avec un médecin d'EGK-TelCare ou communiquer tout simplement la suite du traitement choisie.

Nous sommes convaincus que cette offre est très intéressante. Il est possible de souscrire ce modèle respectivement pour le 1<sup>er</sup> janvier en le signalant par écrit jusqu'à fin novembre. Les primes peuvent être calculées très facilement sur le site d'EGK [www.egk.ch](http://www.egk.ch). Les conditions sont également publiées sur le site d'EGK.



Couverture d'assurance perte de gain :

## bon résultat pour l'exercice 2019 de la Société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses

La Caisse-Maladie des Médecins Suisse est la société cooperative leader pour médecins, vétérinaires, dentistes, chiropraticien/nes ainsi que des étudiant/es en médecine en matière de couverture de perte de gain en cas de maladie et d'accident.

**Une invalidité sans couverture adéquate peut aboutir à un fiasco financier !**

Nos membres peuvent éviter de se retrouver dans une telle situation grâce à nos offres attractives conçues sur mesure pour leurs besoins.

### Extrait du rapport de gestion 2019

- Nous avons reçu 615 demandes d'entrées et 288 demandes d'augmentation de couverture d'assurance.
- Notre effectif comptait 14 084 membres qui ont généré plus de 32,7 millions de francs.
- Les sociétaires ont reçu plus de 8,4 millions de francs bonus de santé et excédents plus de 4,15 millions de francs
- Plus de 28,8 millions de francs ont été versés du côté des prestations.
- Le capital servant à couvrir les prestations expectatives est arrivé à quelque 660 millions de francs.



Peter Hofer  
Directeur Caisse-Maladies des  
Médecins Suisses

En comparant avec d'autres prestataires de rentes d'indemnités journalières et d'invalidité, la Caisse-Maladie des Médecins Suisses affiche un rapport prix-prestations très intéressant.

Votre fille ou votre fils fait ses études de médecine ? Les suites d'une invalidité s'avèreraient fatales ! Avec un rabais de 75% pour les cand. méd., être bien assuré n'est plus un problème !

Constatez par vous-même ! Nous nous ferons un plaisir de vous établir une offre.

**Notre numéro de téléphone : 071 227 18 18. Notre page d'accueil [www.cmms.ch](http://www.cmms.ch) vous fournit des informations à ce sujet.**

## Le team EGK de la CMMS : Nous nous engageons pour vous



### Conseils et administration contrats collectifs caisses maladie

- 1 | Cariddi Maria: F-J, TI / maria.cariddi@saekk.ch 2 | Pierazzoli Sara: F-J, TI / sara.pierazzoli@saekk.ch  
3 | Piana Samantha: A,D-E,L,U,W-Y / samantha.piana@saekk.ch 4 | Häsler Elisabeth: B-C / elisabeth.haesler@saekk.ch  
5 | Ebolu Lisa: O,Ö,S-T,V,Z / lisa.ebolu@saekk.ch 6 | Russo Salvatore: K, M-N, P-R / salvatore.russo@saekk.ch  
7 | Aggeler Karina: support / karina.aggeler@saekk.ch 8 | Tomasone Katja: support / katja.tomasone@saekk.ch

### Responsable contrats collectifs

- 9 | Frischknecht André: andre.frischknecht@saekk.ch

### Idées, critiques, réactions

MedNews se réjouit lorsque vous nous contactez, apportez vos critiques et transmettez vos idées :

Société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses  
Oberer Graben 37 | Case postale 2046 | 9001 St-Gall  
[info@cmms.ch](mailto:info@cmms.ch)



de médecins pour des médecins

Société coopérative  
Caisse-Maladie des Médecins Suisses



imprimé en  
suisse